







Compte rendu de l'Assemblée Générale du Pays
22 juin 2010 – Salle Polyvalente de Mison

Nombre d'adhérents représentés : 63 - Le quorum est atteint (Fiche de présence ci-jointe).

L'ordre du jour de cette AG sera :

-  Présentation et validation du rapport d'activité 2009
-  Présentation et validation du bilan financier et du rapport du commissaire aux comptes 2009
-  Projection 2010
-  Présentation du budget prévisionnel 2010
-  Élection des représentants des maires de chaque canton au conseil d'administration
-  Questions diverses

Le Président a ouvert la séance en excusant :

- Messieurs les Préfets des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes,
- Messieurs les Présidents des Conseils Régionaux PACA et Rhône-Alpes,
- Messieurs les Présidents des Conseils Généraux des Alpes de Haute Provence et des Hautes Alpes,
- Madame Henriette MARTINEZ, Députée des Hautes Alpes
- Monsieur Daniel SPAGNOU, Député des Alpes de Haute Provence

Suite à cela, il présente l'apport du Pays depuis sa création il y a 10 ans et l'équipe technique en les remerciant pour leur travail.

Rapport moral 2009

Karine MANUEL présente le rapport moral 2009 de l'association (voir document détaillé ci-joint).

Un participant s'interroge quant à la cohérence de certaines actions « Ciel mon Pays » (construction d'un avion par exemple) avec l'objectif du projet Interreg R2D2 (autour de la réduction des déchets) ou LEADER (Eco-territoire). Suite à cette interrogation, il est rappelé que le Pays construit toutes ces actions en cohérence avec sa charte de développement durable. En l'occurrence et dans l'exemple cité ci-dessus, les porteurs de projets ont pris en compte les normes environnementales en vigueur pour la construction de leur avion. En outre, ils ont intégré un volet socio-économique important. En effet, il est souligné que le Développement durable ne se limite pas à un volet environnemental mais qu'il intègre également des volets sociaux et économiques.

Au cours de cette présentation, il a également été demandé le positionnement du Pays sur la téléphonie mobile et le développement du Haut Débit. Il a été rappelé que le Pays a accompagné les EPCI membres dans le programme régional « Boucles Locales Alternatives » et qu'il a participé récemment à une réunion avec les partenaires institutionnels (Etat, Région, CG 04 & 05) sur le programme Boucle Locale Haut Débit et la question du Très Haut Débit. Par contre, aucune réflexion n'a été engagée à l'échelle du Pays concernant la téléphonie mobile.

Suite à cette présentation, le Président met aux votes le rapport d'activité 2009. L'AG décide à l'unanimité de valider le rapport d'activité de l'association pour l'exercice 2009 (PV n° 2010/1AG/1).

Bilan financier et rapport du commissaire aux comptes 2009

Le trésorier présente le bilan financier de l'association. Pour plus de précisions, l'analyse des données budgétaires 2009 et 2010, distribuée lors de la séance, est jointe au compte rendu.

Il ressort que l'association génère un excédent de 5 125€ qui s'explique par une augmentation de la subvention de fonctionnement allouée par l'État (40 000€ au lieu de 30 000€). Il est à noter dans le bilan comptable que le projet PER « Itinéraire interactif » qui devait être en charges exceptionnelles a été classé en immobilisations en cours au Bilan 2009 suite à l'expertise du commissaire aux comptes.

Suite à cette présentation, le trésorier propose d'affecter l'excédent d'exploitation 2009 sur les fonds propres du Pays et signale que le Conseil d'Administration propose de maintenir la cotisation 2009 aux EPCI à 1€ par habitants.

M. RAINA, Commissaire aux comptes, présente ses rapports pour l'exercice 2009. Il souligne qu'il n'y a rien à signaler et qu'il certifie les comptes.

L'AG décide à l'unanimité de valider le bilan financier et les rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2009 (PV n° 2010/1AG/1).

Présentation des projets 2010

Karine MANUEL présente le plan de charges 2010 de l'association (voir document détaillé ci-joint), outre l'accompagnement des porteurs de projet, voici les actions qui seront conduites en 2010 :

- Ciel mon Pays! Structuration de l'offre touristique
- Le dispositif LEADER en action
- Finalisation du schéma de services
- Développer notre schéma numérique
- La coopération transfrontalière
- Réfléchir ensemble au territoire de demain

Le Conseil de Développement du Pays Sisteronais-Buëch s'est fixé les objectifs suivants pour 2010 :

- Organisation de la fête du Pays, 4ème édition!
- Travailler en auto saisine sur la question de l'économie sociale et solidaire
- Participer au développement de Ciel mon Pays!
- Participer à l'élaboration du schéma de services
- Donner un avis sur les dossiers présentés dans le dispositif LEADER
- Participer aux réunions du réseau et du comité de concertation des conseils de développement de PACA

Association du Pays Sisteronais-Buëch

Bruno LAGIER remercie Jean-Luc LAMI et toutes les personnes s'impliquant dans les travaux du Conseil de Développement.

Budget Prévisionnel 2010

Jean-Pierre BRIOULLE souligne que le BP 2010, qui présente un doublement du budget de fonctionnement, a été conçu au regard du plan d'actions qui vient d'être présenté. M. RAINA indique que ce budget prévisionnel est en cohérence avec les orientations de l'association.

L'AG décide à l'unanimité de valider le budget prévisionnel de l'association pour l'exercice 2010 (PV n° 2010/1AG/1).

Élection des représentants des maires de chaque canton au conseil d'administration

Conformément aux souhaits des membres de l'association, le Président rappelle qu'une modification statutaire a été validée le 24 avril 2009 afin de repositionner l'assemblée générale dans l'organe décisionnel de l'association. Celle-ci implique l'élection d'un représentant des maires par canton lors de l'AG (en lieu et place d'une désignation dans les conseils communautaires). Ceux-ci siégeront au Conseil d'Administration du Pays et participeront à l'élection du Bureau de l'association.

Ont été élus représentants des maires au CA :

Canton de la Motte du Caire	Evelyne FAURE
Canton de Sisteron	Robert GAY
Canton de Turriers	Gérard MAGAUD
Canton de Noyers sur Jabron	Alain COSTE
Canton de Rosans	Jean-Louis CORREARD
Canton de Ribiers	Elisabeth DELOS
Canton de Laragne	Alain MONTAY
Canton de Serres	Daniel NUSSAS
Canton d'Orpierre	René ALMERAS
Canton d'Aspres sur Buëch	Jean-Claude GAST
Canton de Séderon	Robert LAUGIER

La séance est levée à 20H30

